

UNIVERSITE MONTPELLIER 2
DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES ETUDES DOCTORALES

**AUTORISATION DE NON REINSCRIPTION EN THESE EN VUE DE
LA SOUTENANCE AVANT LE 16 DECEMBRE 2011**

N° Etudiant :
Nom :
Prénom :
Spécialité Doctorale :
Ecole Doctorale :

Est autorisé par M..... Directeur de l'Ecole
Doctorale..... à ne pas se réinscrire en thèse au titre de l'année
universitaire 2010/2011 au vu de sa soutenance prévue avant le 16 décembre 2011.

Le Directeur de Thèse
Le.....

Le Directeur de l'Ecole Doctorale
Le

L'étudiant devra déposer ce document à la DRED, bâtiment 7 bureau des thèses et HDR, accompagné d'un justificatif de sa responsabilité civile ainsi que de sa couverture à la Sécurité Sociale (demander le cas échéant une prolongation de votre affiliation) et ce en même temps que la remise de l'annexe A.

